Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260605-2026DCM059-DE

*Commune de Plouarzel*
*Ti ker Plouarzhel*
*Département du Finistère*
*Penn ar Bed*

**Date de convocation :** 29/05/2026
**Date d'affichage :** 29/05/2026

**Nombre de conseillers :**

**En exercice** : 27
**Présents** : 23
**Votants** : 24

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt six**
**le quatre mai**
**à vingt heure trente minutes**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

**Présents :** M. Talarmin, Mme Conq, M. Bourles, Mme Evain, M. Batany, Mme Chentil, M. Provotal, M. Roudaut, M. Jezequel, Mme Lannuzel, Mme Jestin, M. Leguet, M. Petton ; Mme Bouvier, Mme Kerdranvat, M. Jestin, Mme Deroo, M. Berthou, M. Quemeneur, Mme Dulchain, M. Le Bris, Mme Drezen, Mme Bescond

**Absents représentés** : M. Cloitre, absent excusé qui a donné pouvoir à M. Petton ; Mme Hoarau, absente excusée qui a donné pouvoir à Mme Chentil ; Mme Viala, absente excusée qui a donné pouvoir à Mme Derro ; M. Le Coz qui a donné pouvoir à Mme Conq

**Absents :** -

**Secrétaire** : Mme Josiane Chentil

| 2026DCM059 | **CRÉATION D'UN ACCÈS PMR À LA PLAGE DE PORSTEVIGNE** |
|---|---|

**Exposé** :

Le conseil départemental du Finistère a lancé un appel à projet pour l'amélioration de l'accessibilité des plages afin de soutenir financièrement les communes littorales et lacustres dans l'acquisition d'équipements et la réalisation d'aménagements garantissant un accès sans obstacle aux plages et aux sites de baignade pour les personnes en situation de handicap.

Une enveloppe de 500 000 euros est prévue en 2026 pour financer ces projets.

Le projet de la commune concerne la plage de Porstevigne. Il a pour objectif : Améliorer l'accès principal de la plage la plus fréquentée de la commune. Cet accès est devenu très compliqué du fait d'un apport éolien de sable qui l'encombre régulièrement. L'accès est caractérisé par un sol très meuble sur lequel le passage est devenu très physique pour les estivants et promeneurs, très difficile pour les familles à poussette et impossible pour les PMR.

Il consiste en :

Création d'une place de parking bitumée réservée PMR sur le parking existant et installation de panneau dédié: 3000 € HT.
Nivellement de l'accès existant sous le contrôle du gestionnaire des espaces naturels (CCPI): 6 000 €HT
Achat et mise en place d'un tapis en bois (70m): 7000 €HT
Achat et mise en place d'un fauteuil roulant permettant l'accès à la plage des PMR (fauteuil + station Beachwheel commercialisé par la société Playa-rent): 8348€ HT

Le projet pourrait être financé jusqu'à 80%.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260605-2026DCM059-DE

**Délibération :**
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à :

- valider le projet d'amélioration de l'accessibilité de la plage de Porstevigne
- donner pouvoir au maire pour demander les subventions auquel le projet pourrait prétendre auprès du conseil départemental du Finistère

**Décision du conseil municipal** : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

| | |
|---|---|
| Certifié exécutoire | La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité. |